



Chiffres clés

4 %

Part du territoire concerné
par un périmètre de
protection ou d'inventaire

1

Zone Natura 2000

2

ZNIEFF de type I



Perspectives d'évolution

L'évolution des paramètres climatiques (températures et précipitations) induira des **mutations des milieux naturels et agricoles** impactant, de facto, les habitats et les espèces actuelles. Les milieux naturels sensibles (ZH, pelouses...) et, les espèces endémiques recensées sur le territoire, adaptées aux conditions locales contemporaines, seront en premier lieu impactées.



DES MILIEUX NATURELS DIVERSIFIES



Des milieux ouverts à l'échelle communale majoritaires

La commune de Marmande est majoritairement concernée par la **présence de milieux ouverts**, qui représentent **58% de la superficie communale**. Le sud de la commune est majoritairement concerné par des milieux cultivés alors que le nord possède sur ses coteaux une proportion plus importante de prairies naturelles, occupées par une végétation mésohygrophile. Parmi ces milieux, certains sont concernés par la présence d'espèces d'intérêt comme la tulipe précoce.



Photographie de la tulipe précoce et de l'esturgeon européen. / Source : INPN



Des milieux aquatiques marqués par une biodiversité riche

La Garonne est un fleuve riche en poissons blancs de la famille des cyprinidés. Également, la Garonne constitue un axe de passage, un lieu de développement et de production pour les poissons migrateurs. Ces milieux représentent aussi un lieu de passage pour les oiseaux migrateurs.



Des milieux fermés fonctionnels principalement présents au nord

Les milieux forestiers représentent 18% du territoire communal et correspondent à des petites surfaces morcelées. Les boisements les plus intéressants d'un point de vue écologique correspondent à des charmaies, chênaies-charmaies ou chênaies. Des peupleraies, moins intéressantes d'un point de vue écologique sont présentes, principalement aux abords de la Garonne. Un réseau de haies est présent mais est en régression.



PROTEGES PAR DES PERIMETRES DE PROTECTION

La commune de Marmande est concernée par la présence de périmètres de protection et d'inventaire du patrimoine naturel. En effet sont retrouvées sur le territoire communal :

- La ZSC de la Garonne en Aquitaine
- La ZNIEFF de type I les Vignes et Vergers de Mondésir ;
- La ZNIEFF de type I les frayères à esturgeons de la Garonne.

Un arrêté de protection de biotope est aussi présent le long de la Garonne. Ces zonages couvrent particulièrement la Garonne et ses berges qui regroupent une part importante des enjeux écologiques du territoire.



BIODIVERSITE



ATOUTS

- Des milieux aquatiques possédant une biodiversité riche, reconnue par divers périmètres institutionnels ;
- Des milieux ouverts présents en proportion importante pouvant abriter une biodiversité riche ;
- Une biodiversité reconnue par des périmètres de protection et d'inventaire.



POINTS DE VIGILANCE

- Des milieux forestiers de petite superficie et morcelés ;
- Le développement de peupleraies, notamment en bord de Garonne où les enjeux écologiques sont forts, pouvant se faire au détriment de milieux forestiers possédant une bonne qualité écologique ;
- De nombreux milieux cultivés pouvant générer un appauvrissement de la biodiversité par homogénéisation ou par des pratiques intensives.



ENJEUX

- Restaurer les continuités écologiques des milieux boisés sur le territoire communal ;
- Maintenir et restaurer le réseau de haies ;
- Maintenir et restaurer les zones humides ;
- Préserver les milieux ouverts, sensibles à leur fermeture et à l'urbanisation (cf. fiche ressources) : permettre à l'activité agricole de se pérenniser dans le territoire ;
- Préserver, voire renforcer les richesses existantes : réservoirs de biodiversité et corridors écologiques, notamment au sein des vallées des cours d'eau ;



LEVIERS D'ACTION DU PLU

- L'aide au **positionnement des futurs secteurs** de développement en préservant les espaces naturels de qualité ;
- La mise en cohérence des **besoins d'extension de l'urbanisation** avec le développement du territoire pour limiter la perte de milieux naturels et agricoles à enjeux écologiques ;
- La préservation des réseaux de haies et l'alignements des arbres existants ;
- La protection de la ripisylve, des zones humides et des zones possédant des enjeux écologiques forts ;
- L'encadrement du développement des ENR.



POLITIQUES ET OUTILS EXISTANTS

- Les périmètres de protection et d'inventaires du patrimoine naturel ;
- La Trame Verte et Bleue du SRADDET Nouvelle-Aquitaine
- La TVB du SCoT Val de Garonne ;
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne ;
- Le SAGE vallée de la Garonne ;
- Les Plans Pluriannuels de Gestion des cours d'eau (PPG)



Carte de synthèse

Synthèse des richesses écologiques et de la Trame Verte et Bleue

